

Mini-jupe : le procureur Yolande Renzi classe sans suite une agression sexiste



Ben voyons ! Malgré le témoignage poignant de cette jeune étudiante strasbourgeoise, victime de coups et blessures assénés par trois fuyards pour avoir osé porter une mini jupe en pleine rue, la procureur de la République Yolande Renzi a souhaité classer l'affaire au registre des «agressions présumées » et donc sans suite...

S'enfonçant dans son déni de réalité en refusant de communiquer d'autres éléments sur « ce » dossier, que veut-elle donc alors faire oublier sur les preuves de cette agression à l'encontre de la jeune victime ?

Pourtant il suffit de se rapprocher sur les détails de cet acte féminicide, coups de poing et œil droit tuméfié, pour s'agacer une nouvelle fois des incohérences des autorités judiciaires, préférant étouffer les faits pour se protéger vraisemblablement de réaction des associations locales...

D'autant plus que le journal « Libération » s'est intéressé à

l'affaire en veillant surtout à diaboliser cette agression gratuite sous prétexte que son témoignage serait le fruit d'une organisation « Droitiste »...

Les choses sont encore inversées : l'agresseur devient l'agressé et la victime devient coupable.

Finalement, la procureur n'est elle pas une doublure du Docteur Jekyll ou peut être de Mister Hyde ?

Hugues Bouchu

